

Assistant de vie aux familles

RNCP37715 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	44028, 42056, 44030
Code(s) ROME	K1304, K1303, K1305, K1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/07/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

688 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 673 à former et organiser l'évaluation et 15 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
3A FORMATION	94389519300028	Former et organiser l'évaluation
3AIM CFA	93798890500017	Former et organiser l'évaluation
A2MAINS	31497181300022	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUT ACADEMIE	94215991400020	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE KARUNA	91069758000025	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE	75293511400021	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE ZOUZOUS APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	85039060000029	Former et organiser l'évaluation
ACAF-MSA DE VAUCLUSE	31350998600029	Former et organiser l'évaluation
ACCUEIL INSERTION FORMATION ORIENTATION	40143799100029	Former et organiser l'évaluation
ACDEMES CENTRE DE FORMATION - CFA, SITE DE MOYEMBR	94918476600028	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 688 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37715-assistant-de-vie-aux-familles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de

son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre d'une prestation d'entretien du logement et du linge, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, et effectue des travaux de couture simples. Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter.

Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes du parent, de ses principes éducatifs et des habitudes familiales, de l'âge, des besoins et des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention. Il encourage l'enfant dans ses apprentissages et sollicite sa participation aux actes du quotidien afin de contribuer au développement de son autonomie et de sa socialisation. Lors de la toilette, de l'habillage, des levers et couchers de l'enfant, l'assistant de vie aux familles applique les gestes techniques qui accompagnent d'une communication appropriée. Il prépare des plats simples et des goûters et aide l'enfant à manger selon ses besoins.

Tout au long de l'intervention, l'assistant de vie aux familles prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Il intègre dans sa pratique les écogestes. Il porte une tenue vestimentaire compatible avec l'exercice de la fonction. Il s'adapte aux matériels et équipements disponibles dans les différents logements et les utilise dans le respect des modes d'emploi.

Il se sert d'outils numériques pour communiquer et pour effectuer des démarches en ligne. Selon son organisation ou l'organisation de la structure, il gère le planning ou le consulte, reçoit des consignes et les fiches d'intervention et de mission de la part de son supérieur hiérarchique.

L'assistant de vie aux familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant.

Il communique avec le supérieur hiérarchique, les membres de son réseau, et d'autres intervenants dans le cas d'un travail en équipe pluridisciplinaire. L'assistant de vie aux familles exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il peut avoir plusieurs employeurs. Les emplois sont accessibles en temps plein ou à temps partiel.

Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

L'emploi d'assistant de vie aux familles s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Blocs de compétences

RNCP37715BC01 — Entretenir le logement et le linge d'un particulier

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier

Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

Le candidat tire au sort un sujet.

L'épreuve se déroule en deux temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet

Pendant 40 minutes, il assure une intervention auprès d'un particulier.

? Entretien technique : 00 h 15 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- pendant 5 minutes, le candidat commente son intervention.

Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat sur son intervention à partir d'un guide d'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

RNCP37715BC02 — Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 50 min

Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- pendant 40 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne
- pendant 5 minutes, il commente son intervention.

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

? Entretien technique : 00 h 25 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation. Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap à partir d'un guide d'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 15 min

RNCP37715BC03 — Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 20 min
Le candidat tire au sort un sujet. Il se présente auprès d'un parent et définit avec lui le cadre de son intervention.
La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.
? Entretien technique : 00 h 25 min
Le jury questionne le candidat à partir d'un guide d'entretien et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct.
Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- auxiliaire de vie
- assistant de vie
- assistant ménager
- agent à domicile
- garde d'enfant à domicile
- garde à domicile

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 455 €

Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers · tension 5/5 (Très élevée) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	131 861
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 828 €
Selon la branche	5 400 € – 6 758 €
Prise en charge	Branches concernées
5 828 €	Valeur par défaut · 206 branches
6 758 €	CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
5 722 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP Mutualité
6 588 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
5 933 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 400 €	CPNE de l'immobilier

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/07/2028
--	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
--------------	------------------	-----------------	-------------------------	---------------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35506

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP25085, RNCP28048, RNCP2817, RNCP34692, RNCP35506, RNCP35830, RNCP35832, RNCP36004, RNCP37669, RNCP718

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Où se former

Formations référencées	428
Organismes	176
Régions couvertes	17
Prix indicatif	195 € – 11 571 €
Durée	3 – 1785 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	159
Organismes gestionnaires (CFA)	98
Organismes formateurs	130
Régions couvertes	15
Départements couverts	71
Organismes certifiés Qualiopi	129
Formations à distance	6
Sessions	de 01/2025 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2 103
Parcours menés à terme	1 476
Taux d'achèvement	70 %
Période	08/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2 272
Montant total engagé	3 113 687 €
Coût moyen par dossier	1 370 €
Durée moyenne	199 h
Période	07/2023 – 08/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	3 %
Régions	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.